



## Etat civil et oublie de déclarer tous les prénoms

-----  
Par Visiteur

Lors de la reconnaissance de mon petit fils qui a trois jours, mon gendre à oublié de déclarer que le petit Ruben avait deux autres prénoms.

Il s'en est rendu compte en sortant de l'état civil et y est retourné mais la personne de ce service n'a rien voulu entendre et lui a dit qu'il ne lui était pas possible de rajouter les deuxième et troisième prénoms.

Il y a t'il quelque chose à faire pour faire ajouter les deux autres prénoms de Ruben.

Si oui pouvez-vous me donner la marche à suivre.

Merci

-----  
Par Visiteur

Bonjour madame,

En vertu de l'article 60 du Code civil, il est possible de demander au Juge aux affaires familiales l'autorisation d'adjoindre un ou plusieurs prénoms à celui existant.

Cela étant, toujours en vertu du même article, le demandeur doit justifier d'un intérêt légitime à la demande. J'ai des doutes quant à la possibilité de démontrer qu'un oubli de la part du gendre constitue un tel intérêt mais vous n'avez rien à perdre à présenter la demande.

Bien cordialement.